

Annexe 1 : Les concentrations spécialisées de la filière agroalimentaire

Approche globale de la filière

Dans l'ensemble des activités présentes, nous avons sélectionné l'ensemble de celles liées à l'agroalimentaire. La filière ainsi créée comprend évidemment les industries agroalimentaires (IAA) mais aussi les industries des machines agricoles, les commerces de gros et de détail liés à l'agroalimentaire et des services divers. Nous n'avons donc pas retenu le secteur agricole dont les implantations sont pour une bonne part indépendantes des logiques de localisation industrielles considérées ici.

Il est possible de découper la filière en trois parties : une première partie constituée de l'ensemble des industries agroalimentaires, une seconde partie regroupant les commerces de gros et de détail, et enfin une troisième partie faite des transports, des services opérationnels ainsi que de quelques activités chimiques et mécaniques. L'ensemble de la filière agroalimentaire est présente dans le Bassin parisien, soit 87 activités. Des activités non existantes en 1993 sur le territoire sont présentes en 2000 : la « fabrication de margarine », le « commerce de gros de tabac » et la « production de boissons fermentées ». Malgré cela, la filière n'est pas dynamique entre 1993 et 2000.

Dans son ensemble, cette filière se caractérise par un très faible degré de technicité, celui-ci étant mesuré au niveau national par la propension à réaliser des investissements dans la recherche et développement (OCDE).

Composition de la filière dans le Bassin parisien

La filière agroalimentaire du Bassin parisien emploie 312 170 personnes, soit 24% des salariés de l'industrie du Bassin parisien, et compte 40 852 établissements, selon les chiffres des DADS au 31/12/2000. Cette filière représente 30,5% des salariés de la filière agroalimentaire française et 29,4% des établissements français du secteur alors que le Bassin parisien dans son ensemble pèse 38% de l'emploi national. Le bassin parisien est donc légèrement moins présent sur la filière qu'il ne l'est sur d'autres domaines. Pour autant, le département français le plus important en emploi se situe dans le Bassin parisien pour 37 des 87 activités de la filière, essentiellement d'ailleurs en Ile-de-France : en dehors même des logiques de tête de groupes qui jouent également, la filière comporte un vaste secteur commercial pour lequel la concentration humaine centrale est déterminante. Les autres régions se distinguent elles plus au niveau des activités productives. Se démarquent au niveau national en dehors de l'Ile-de-France la Basse-Normandie (cidrerie et beurre), la Haute-Normandie (charcuterie, thé-café et engrais), la Champagne-Ardenne (sucre et champagne) mais aussi les départements de l'Oise (glaces) et de la Sarthe (tracteurs). La « champagnisation » est l'activité la plus concentrée en France, ceci s'explique tout naturellement par le fait que la Champagne-Ardenne est une des seules régions productrices de champagne.



Les 312 170 salariés de la filière agroalimentaire sont recensés, selon un découpage en 26 activités du code APE à trois chiffres (Naf 90) dans le tableau suivant. L'ensemble des IAA (cœur de la filière) représente 48,4% des salariés de la filière du Bassin parisien et 27,8% de ce secteur en France. Il est donc légèrement sous-représenté dans l'économie du Bassin parisien même si, au sein de cette filière, il reste le secteur le plus important et de loin. Le commerce de gros en produits agroalimentaires divers (produits alimentaires, produits intermédiaires, produits agricoles, équipements industriels et intermédiaires du commerce de gros) a beau être légèrement mieux représenté, puisque 32,5% des salariés français sont dans le Bassin parisien, il reste loin derrière le cœur de la filière avec 27,9% des salariés de celle-ci dans la zone.

Répartition des salariés selon l'ensemble de la filière agroalimentaire dans le Bassin parisien

Activités (APE 3)	Etab.	Salariés	Part des sal. dans la filière (%)	Taille moy. des étab.	Part des sal. du BP en France (%)
IAA	16 498	151 167	48,4	9,2	27,8
Autres industries alimentaires	12 321	70 988	22,7	5,8	30,9
Industrie des viandes	3 006	32 559	10,4	10,8	22,4
Industrie laitière	238	18 675	6,0	78,5	33,7
Industrie des boissons	461	11 859	3,8	25,7	28,8
Industrie des fruits et légumes	100	5 453	1,7	54,5	25,2
Fabrication d'aliments pour animaux	150	3 974	1,3	26,5	23,5
Travail des grains	129	2 845	0,9	22,1	21,8
Industrie du poisson	60	2 658	0,9	44,3	19,1
Industrie des corps gras	22	1 474	0,5	67,0	43,1
Industrie du tabac	11	682	0,2	62,0	21,6
Industries diverses	1 238	28 702	9,2	23,2	33,5
Transformation des matières plastiques	274	13 888	4,4	50,7	39,7
Fabrication de machines agricoles	647	7 244	2,3	11,2	28,3
Fabrication d'autres machines	220	3 656	1,2	16,6	27,1
Industrie chimique de base	43	2 188	0,7	50,9	34,0
Fabrication de produits agrochimiques	54	1 726	0,6	32,0	33,5
Commerce de gros	8 054	87 204	27,9	10,8	32,5
Commerce de gros de produits alimentaire	3 759	45 706	14,6	12,2	30,1
Commerce de gros de produits intermédiaires	925	12 629	4,0	13,7	49,1
Commerce de gros de produits agricoles	1 733	11 755	3,8	6,8	28,9
Commerce de gros d'équipements industriels	1 102	11 082	3,5	10,1	33,9
Intermédiaires du commerce de gros	535	6 032	1,9	11,3	35,5
Commerce de détail	14 588	33 905	10,9	2,3	34,5
Commerce de détail alimentaire en magasin	8 771	22 833	7,3	2,6	33,0
Commerce de détail en magasin	3 251	7 279	2,3	2,2	36,1
Commerce de détail hors magasin	2 566	3 793	1,2	1,5	42,5
Services associés	474	11 192	3,6	23,6	42,2
Services divers	348	8 048	2,6	23,1	46,5
Manutention et entreposage	100	3 107	1,0	31,1	34,9
Location de machines et équipements	26	37	0,01	1,4	11,7
TOTAL	40 852	312 170	100,0	7,6	30,5

Source : Insee, DADS 2000

De manière générale, peu de secteurs sont surreprésentés dans le Bassin parisien. Cela ne concerne que cinq des vingt-six secteurs : la fabrication de machines agricoles, le commerce de gros de produits intermédiaires, le commerce de détail hors magasins, les services divers. Le dernier secteur concerné est le seul situé dans la partie agroalimentaire au sens strict de la



filière, il s'agit de l'industrie des corps gras pour laquelle le Bassin parisien représente 43,1% des salariés français.

Dans ces industries proprement agroalimentaires, les « autres industries alimentaires » regroupent le plus grand nombre de salariés avec 22,7% des effectifs de la filière soit près de 71 000 salariés réunis dans 12 321 établissements, dont 53 835 salariés et 11 788 établissements dans l'industrie du pain. Le reste des emplois est ventilé dans de nombreuses activités comme la boulangerie et pâtisserie au sens large, les sucres et confiseries, le thé, les condiments, les aliments pour enfants et diverses productions alimentaires⁵. Le « commerce de gros de produits alimentaires » est le second employeur de la filière avec 45 700 salariés soit 14,6% des effectifs et 3 759 établissements. Viennent ensuite les « industries de la viande » qui représentent 10,4% des salariés de la filière soit 32 560 personnes et 3 006 établissements, puis le « commerce de détail alimentaire en magasin » avec 22 833 salariés présents dans 8771 établissements. Le « commerce de gros de produits intermédiaires » est l'activité en salariés du Bassin parisien la plus présente en France avec 49,1% des salariés nationaux travaillant dans le Bassin parisien.

Si l'on s'intéresse à la répartition des salariés par activité en Naf 700, deux types d'activités se dégagent, toutes deux liées à la distribution plutôt qu'à la production industrielle : les activités de commerce de détail et celles de commerce de gros. La « boulangerie et boulangerie-pâtisserie » est ainsi le plus important employeur de la filière avec 11,7% des salariés soit 36 637 personnes présentes dans 24,5% des établissements. La « fabrication d'emballages plastiques » avec 13 888 salariés est le second employeur de la filière même si elle ne représente que 4,4% des effectifs. Juste après arrive avec 4% des salariés soit 12 629 personnes le « commerce de gros de produits chimiques », suivi du « commerce de gros de matériel agricole » avec 11 082 salariés. Si l'on considère le caractère artisanal de la boulangerie (non industrielle), la « production de viandes de boucherie » avec 10 656 salariés se place en cinquième position et est la première IAA représentée. Elle est suivie, avec 10 524 salariés, par le « commerce de détail de viandes ».

Pour importantes qu'elles soient en salariés ou en établissements, ces activités ne sont pas celles qui ont les plus forts rendements d'échelles. Hormis la « boulangerie » qui est la première activité en salariés et en établissements ainsi que le commerce de détail de viande (4 335 établissements), les activités les plus importantes en effectifs salariés ne sont pas en même temps parmi les plus importantes en nombre d'établissements. Ce sont le commerce d'alimentation générale avec 3 251 établissements, celui de détail alimentaire sur marché avec 2 566 et enfin la « charcuterie » avec 2 433 établissements qui sont les activités ayant le plus d'établissements dans la filière du Bassin parisien.

La dichotomie entre entreprises à caractère artisanal et moyennes entreprises se retrouve dans l'ensemble de la filière: globalement, les IAA font partie des

⁵ Alimentation n.c.a : arômes alimentaires, soupes, levures, desserts lactés ...



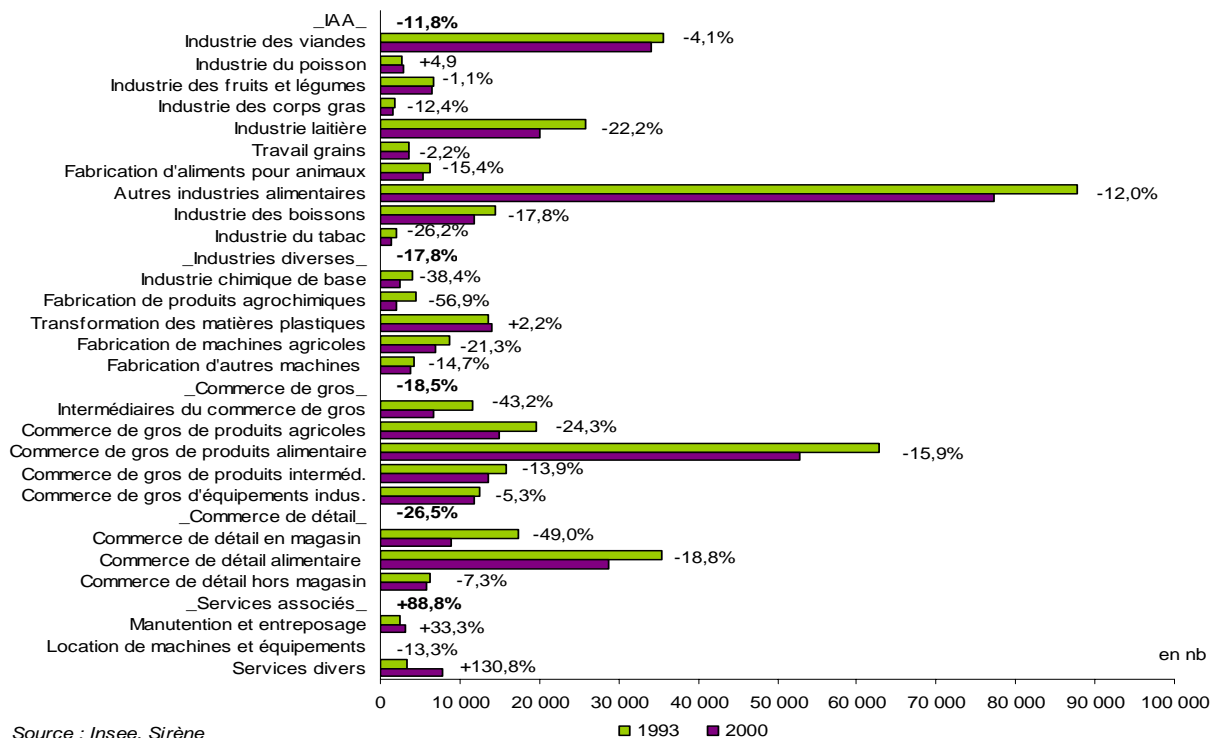
activités ayant les plus petits établissements en moyenne, avec 9 employés par établissement, juste après le commerce de détail qui en compte 2. Mais cette moyenne cache un important écart entre les différentes IAA recensées (industrie des viandes, industrie laitière, industrie des boissons, etc.) qui comptent en moyenne 20 employés par établissements et les ‘autres industries alimentaires’ (fabrication industrielle de pains et viennoiseries, de pâtes surgelées, biscotterie, sucre, confiserie) qui n’en comptent que 6. Certaines activités comptent ainsi de grands établissements. La « fabrication de produits laitiers » avec 168 salariés par établissements fait apparaître la moyenne la plus forte, viennent ensuite la fabrication d’huiles et graisses raffinées avec 154 personnes en moyenne, celle de beurre avec 141 salariés en moyenne et celle de sucre avec 133 personnes par établissements. La répartition des salariés par établissements nous permet de constater la présence de grands établissements sur des activités à priori peu importantes dans le Bassin parisien.

Au contraire donc, et du fait de l’importance de la distribution en leur sein, les activités les plus importantes se caractérisent par la petitesse de leurs établissements. La taille moyenne des établissements de la filière agroalimentaire du Bassin parisien se situe à huit salariés. On ne retrouve que 29 très grands établissements de plus de 500 salariés employant 22 555 personnes, ce qui fait en moyenne 778 salariés par grands établissements. Les dix plus importants ont plus de 800 salariés parmi lesquels cinq ont une taille supérieure à 1 000 personnes, tous spécialisés dans la production de viande. La Sarthe abrite de nombreux grands établissements ayant des activités agroalimentaires différentes, dont le plus gros de la filière avec plus de 1 700 salariés qui est spécialisé dans la « production de viande de volaille » (Société LDC). Les autres plus importants se retrouvent soit dans l’Oise (Nestlé), soit dans le Centre, soit en Ile-de-France (Nestlé).

La filière agroalimentaire du Bassin parisien se caractérise donc soit par de petits établissements, soit de très grands établissements dans lesquels on retrouve de grands acteurs de l’agroalimentaire : Nestlé, Danone, Bonduelle ou encore LVMH, tous représentés par de nombreuses marques qui vont des glaces Miko au pain industriel Harry’s, en passant par les jus de fruits Tropicana, etc.



Evolution des salariés selon les activités (Naf 90) entre 1993 et 2000



La filière agroalimentaire n'est pas une filière dynamique en termes d'emplois. Entre 1993 et 2000, on recense 61 250 emplois en moins, soit une chute de 15% en sept ans. Tous les 26 secteur y contribuent sauf quatre dont un seul participe pleinement à l'activité de la filière, l'industrie du poisson. Dans les trois autres, deux appartiennent aux « services associés », et le troisième, la « transformation de matières plastiques » concerne plutôt le conditionnement. Les « services divers » croissent ainsi de 4 370 salariés soit 131% de plus en sept ans, la « manutention et entreposage » de 794 emplois soit 33,3%, la « transformation des matières plastiques » de 303 salariés soit 2,2% et enfin « l'industrie du poisson » de 132 salariés soit +4,9% en sept ans.

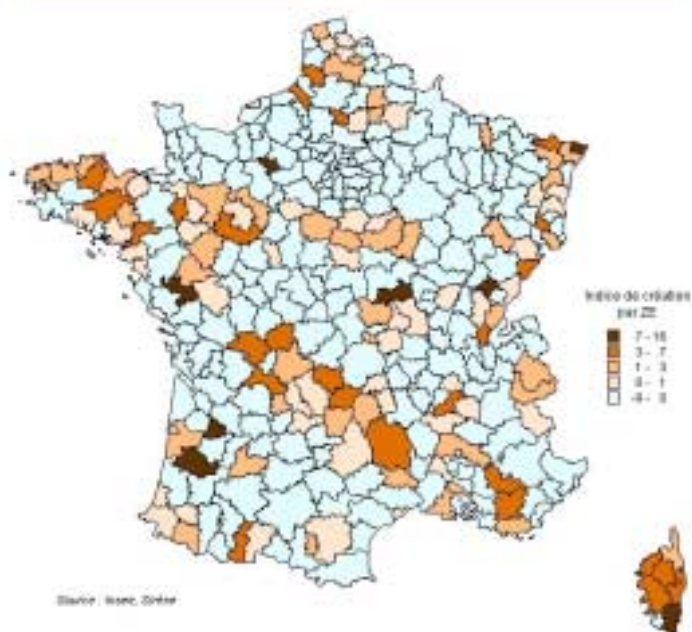
Les pertes en salariés sont donc générales. La plus importante se retrouve dans les « autres industries alimentaires » avec -10 514 salariés en sept ans, suivie de très près par le « commerce de gros de produits alimentaires » (-9 943 salariés) et par le « commerce de détail en magasin » (-8 500 salariés). Par contre, les activités les moins dynamiques de la filière sont la « fabrication de produits chimiques » avec -57%, le « commerce de détail en magasin » avec -49%, et enfin les « intermédiaires du commerce de gros » avec -43,2%.

Si l'on regarde la filière d'une manière moins agrégée, on remarque toutefois qu'au sein de secteurs déficitaires certaines activités sont très dynamiques. Ainsi sur les 87 activités, 28 sont dynamiques. De manière peu surprenante, les activités situées au sein de secteurs dynamiques apparaissent en bonne place. Mais la croissance est plus large: le « conditionnement à façon » avec 4 370 salariés en plus connaît une augmentation de 131% entre 1993 et 2000, le « commerce de produits surgelés » avec 1 439 emplois sur sept ans enregistre une hausse de 67% sensiblement comme la « production de viandes de



volailles » qui a créé 1 717 emplois sur la même période. En revanche, le « commerce d'alimentation générale » avec 8 495 salariés en moins en sept ans, la « pâtisserie » avec une perte de 4 315 salariés et le « commerce de gros de céréales » avec une diminution de ses effectifs de 4 715 sont les trois activités ayant subi les plus fortes baisses d'effectifs entre 1993 et 2000. Mais si les activités les plus importantes en salariés de la filière ne sont pas dynamiques, cela n'est pas nécessairement lié à l'évolution de la filière en tant que telle: ces activités sont généralement des activités de distribution, secteur qui a été rationalisé suivant des logiques propres au cours des dernières années. La dynamique observée au niveau du bassin parisien est également visible à l'échelle nationale. A cet égard, le Bassin parisien ne fait pas exception, seules quelques zones d'emplois parvenant à résister mieux que la moyenne nationale. En France, ces zones sont situées en Bretagne et dans la partie occidentale du massif central.

La dynamique spatiale de la filière agroalimentaire entre 1993 et 2000



Parmi les zones d'emplois du Bassin parisien, une seule se détache très nettement des dynamiques nationales, il s'agit de Verneuil-sur-Avre. Quatre autres zones se distinguent par une croissance trois à sept fois supérieure à celle (très faible) observée sur la période, Abbeville et le Santerre Oise en Picardie, la Vallée de la Bresle en Haute-Normandie et la Sarthe-Sud. Il est à noter que la Sarthe Nord fait également partie, avec une couronne située au sud de l'Île de France (Orléans, Gien, Joigny, Auxerre) et deux zones picardes (Saint-Quentin et Chauny-Tergnier-La Fère) des autres zones du bassin parisien à croître plus que la moyenne. Ce sont donc non pas les zones périphériques qui croissent, mais bien des zones qui, à distance respectable de Paris, ont aussi réussi à développer des spécialisations locales importantes.

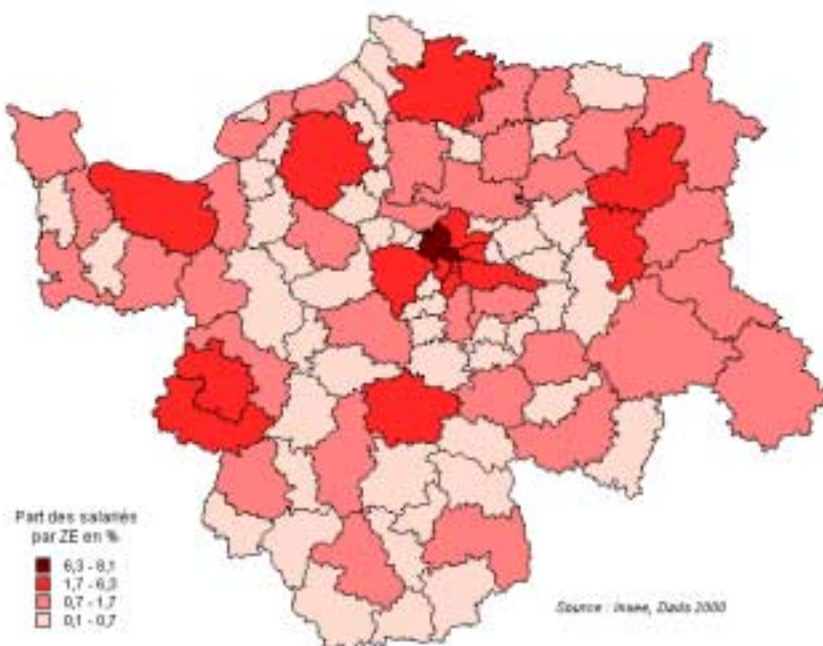


Répartition des activités dans le Bassin parisien

Mais avant de se pencher sur les spécialisations locales, il est important dans un premier temps de positionner les grandes concentrations d'emploi et les décliner par activité.

Les zones d'emploi de l'Ile-de-France restent les plus importantes en nombre de salariés avec celles de Reims, de Rouen et de Caen-Bayeux. L'emploi agroalimentaire a beau être plutôt négligeable localement, l'emploi de ces zones est tellement plus important que celui des zones plus rurales qu'une masse critique est atteinte, dépassant assez largement celle que peuvent atteindre ces dernières. En dehors des agglomérations, seules la Sarthe et Epernay affirment ainsi leur poids dans le bassin parisien.

Les deux zones importantes en effectifs salariés sont celles de Paris avec 8,1% des salariés de la filière du Bassin parisien et de Nanterre avec 6,3% des salariés. Les plus grands établissements sont également situés dans ces principales zones d'emplois : la Sarthe compte ainsi deux établissements de production de viandes de plus de 1 300 salariés, de même que les zones de Montreuil (Produits laitiers), Chartres (emballages plastiques) ou Beauvais (glaces et sorbets).



Poids de l'emploi agroalimentaire de chaque zone d'emploi dans le Bassin parisien

L'Ile-de-France est ainsi la région la plus importante dans l'agroalimentaire avec 127 118 salariés, soit 40,7% des effectifs de l'agroalimentaire du Bassin parisien, présents dans 18 472 établissements soit 45,2% des établissements de la filière. Malgré la prépondérance de l'Ile-de-France d'autres régions se démarquent par leur importance dans les effectifs salariés de la filière agroalimentaire. La région Centre avec 39 089 personnes et 5 544



établissements représente 12,5% des salariés de la filière du Bassin parisien et 13,6% des établissements. La Picardie occupe la troisième place en employant 33 798 personnes soit 10,8% des salariés de l'agroalimentaire du Bassin parisien. La région de Basse-Normandie et la Sarthe viennent ensuite.

Dans la filière agroalimentaire du Bassin parisien, parmi les 26 activités 12 sont ainsi situées en premier lieu en Ile-de-France, pour 4 dans le Centre, 3 en Picardie, 3 en Haute-Normandie, 2 en Champagne-Ardenne et 2 dans les Pays de la Loire dans la Sarthe.

Répartition des salariés selon les zones d'emploi dans l'agroalimentaire du Bassin parisien

Activité (APE 3)	ZE principale	Effectifs par ZE	Poids de la ZE dans BP (%)	Coef. de concentr.	Indice de concentr.
Industrie des corps gras	Nanterre	19 673	6.3	0.193	0.424
Industrie des fruits et légumes	Santerre-Somme	4 446	1.4	0.044	0.109
Industrie des boissons	Epernav	5 181	1.7	0.023	0.085
Commerce de gros de produits interméd.	Nanterre	19 673	6.3	0.010	0.078
Commerce de détail en magasin	Paris	25 178	8.1	0.002	0.064
Industrie du poisson	Fécamp	1 210	0.4	0.059	0.046
Commerce de détail alimentaire	Paris	25 178	8.1	0.000	0.029
Commerce de gros de produits alimentaire	Vitry-sur-Seine	10 963	3.5	0.002	0.018
Fabrication d'aliments pour animaux	Amiens	5 284	1.7	0.025	0.017
Commerce de détail hors magasin	Nanterre	19 673	6.3	0.001	0.017
Transformation des matières plastiques	Chartres	4 331	1.4	0.018	0.014
Commerce de gros d'équipements indus.	Orléans	6 490	2.1	0.003	0.013
Industrie des viandes	Sarthe Sud	5 457	1.7	0.009	0.012
Services divers	Rouen	10 124	3.2	0.012	0.012
Fabrication de machines agricoles	Beauvais	4 064	1.3	0.024	0.011
Manutention et entreposage	Saint-Denis	10 069	3.2	0.037	0.009
Industrie laitière	Montreuil	9 682	3.1	0.022	0.008
Intermédiaires du commerce de gros	Paris	25 178	8.1	0.019	0.007
Commerce de gros de produits agricoles	Le Mans	6 022	1.9	0.006	0.006
Fabrication d'autres machines	Montreuil	9 682	3.1	0.020	0.004
Autres industries alimentaires	Paris	25 178	8.1	0.001	0.002
Location de machines et équipements	Montargis	2 118	0.7	0.109	0.000
Industrie chimique de base	Rouen	10 124	3.2	0.134	-0.002
Fabrication de produits agrochimiques	Nanterre	19 673	6.3	0.113	-0.004
Travail des grains	Reims	8 079	2.6	0.030	-0.004
Industrie du tabac	Orléans	6 490	2.1	0.250	-0.066

Source : Insee, Dads 2000

L'activité la plus concentrée du Bassin parisien est « l'industrie des corps gras » qui se caractérise par le fait que 78% de ses salariés soient dans les quatre plus grands établissements. Plus particulièrement en Naf 700, la « fabrication d'huiles et graisses raffinées » située dans la zone d'emploi de Nanterre en Ile-de-France est l'activité la plus concentrée de la filière. Les quatre plus gros établissements de cette activité emploient 98% des salariés. Vient ensuite, la « champagnisation » qui se retrouve principalement à Epernav en Champagne-Ardenne suivie de la « transformation et conservation de pommes de terre » située essentiellement dans le Santerre-Somme en Picardie. La « transformation et conservation des pommes de terre » a 85% de ses effectifs dans les quatre plus grands établissements. Par contre pour la « champagnisation », seulement 34% des salariés se retrouvent dans les quatre plus gros établissements de cette activité et seulement 55% dans les dix plus grands. Ces trois activités ont donc tendance à se regrouper en une même zone



mais seule la « champagnisation » n'est pas constituée de très grands établissements.

En revanche d'autres activités de la filière se caractérisent par une localisation plus éparse, soit qu'elle couvre beaucoup plus systématiquement le territoire, soit que la concentration observée soit essentiellement liée à la structure industrielle du secteur: la concentration des employés 'un secteur constitué d'un ou deux très grands établissements n'aura finalement qu'un caractère aléatoire puisqu'elle relèvera de la décision de cet établissement et non du choix de co-localisation de plusieurs établissements différents. ⁶

A l'exception de l'Ile-de-France, les activités sont donc concentrées dans des zones dont le poids relatif au sein de la filière n'est pas forcément très important tandis que les zones importantes sont assez peu souvent caractérisées par la présence massive d'un secteur concentré. Si cela se confirme au vu de la spécialisation de chacune des zones, la filière pourrait être organisée sur la base de multiples zones spécialisées articulées autour de zones plus polyvalentes. C'est ce qu'il faut dorénavant préciser.

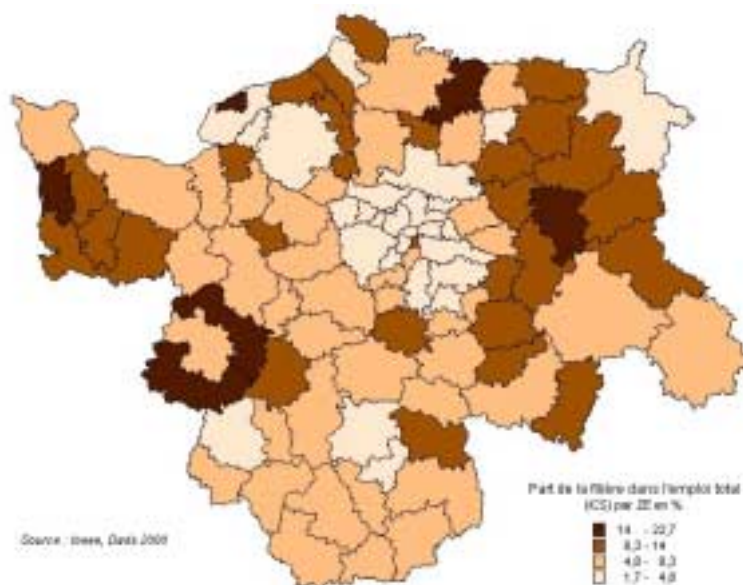
La spécialisation au niveau du Bassin parisien

Si la composition de la filière agroalimentaire du Bassin parisien est proche de celle de la filière agroalimentaire française, cela se traduit par une organisation géographiquement spécialisée, chaque région faisant apparaître une production dominante différente. C'est un territoire qui dans l'ensemble reste diversifié mais qui naît de l'assemblage de territoires spécialisés. Afin de trancher cette question de la spécialisation, il faut tout d'abord considérer l'importance locale de la filière dans chacune des zones, puis la spécialisation à l'intérieur même de cette filière entre les différents secteurs qui la composent.

Toujours en se concentrant sur la partie non spécifiquement agricole de la filière, les zones dont l'emploi agroalimentaire au sens large représente la part la plus importante de l'emploi local sont la Sarthe Nord et la Sarthe Sud dans les pays de Loire, Coutances-Flers en Basse-Normandie, Fécamp en Haute Normandie, le Santerre-Somme en Picardie et Epernay en Champagne-Ardenne. Ces zones sont plutôt périphériques et elles ne recourent qu'en de rares points les zones précédemment repérées comme pesant significativement dans le Bassin parisien. C'est en fait uniquement le cas de la Sarthe sud et d'Epernay.

⁶ Si l'on considère la répartition des 26 secteurs de la filière, « l'industrie du tabac » est ainsi celui dont l'indice de concentration est le plus faible mais c'est aussi celui pour lequel la différence entre l'indice de concentration (calculé après le redressement par la structure industrielle) et le coefficient (caractérisant uniquement la répartition spatiale) est la plus grande. D'un coefficient de concentration largement positif puisqu'il est le plus important de la filière (+0,25), cette activité passe à un indice de concentration négatif (-0,07) qui est le plus faible observé sur l'ensemble des secteurs de la filière. Cet écart provient donc du fait que, à la différence du coefficient, l'indice est pondéré de la taille des établissements et qu'il permet de mesurer la concentration des activités en tenant compte des biais induits par la présence de très grands établissements relativement au secteur considéré: les quatre plus grands établissements emploient 93% des salariés de ce secteur.





Importance locale de l'agroalimentaire

Parmi ces zones spécialisées, celles de Sarthe-Nord et Sarthe-Sud dans les Pays de la Loire se démarquent par la présence des plus grands établissements du Bassin parisien dans des activités importantes de la filière : les industries de viandes (boucherie pour le nord et volaille pour le sud). La Sarthe-Nord avec 237 établissements et 3 930 salariés dans la filière est une zone dont la structure sectorielle est très éloignée de la distribution moyenne du Bassin parisien. Il en est de même pour la Sarthe-Sud dont les 5 457 salariés se répartissent dans 287 établissements. Avec une moyenne de 19 salariés par établissement la Sarthe-Sud est d'ailleurs, parmi les zones d'emploi spécialisées, celle dont la taille moyenne des établissements est la plus élevée.

Le Santerre-Somme arrive en deuxième position pour la part de l'agroalimentaire dans l'emploi local, juste après Epernay et devant Sarthe-Nord. Elle est spécialisée dans la « transformation et conservation de légumes » avec deux établissements de plus de 500 salariés dans cette activité et est constituée de 241 établissements employant 4 450 salariés. Flers-Coutances est aussi une zone spécialisée dans la production de viandes. Elle compte deux grands établissements (plus de 400 salariés) dans ces activités mais sa moyenne en salariés par établissements est de 12. Toutefois, le Bassin parisien mais aussi toutes ses zones d'emploi restent diversifiées.

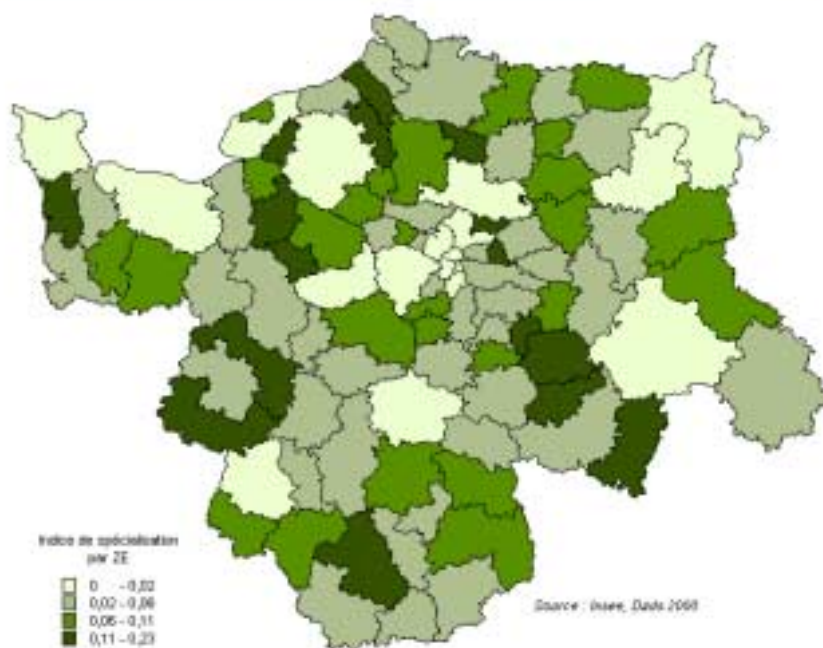
Si l'on ajoute à ces zones celles dans lesquelles l'emploi sans être extrêmement important l'est suffisamment significativement, l'agroalimentaire pèse relativement peu dans le coeur francilien, à l'exception de la zone d'Ivry-Vitry. Il est également plutôt absent des grandes zones industrielles du bassin parisien (Basse-Seine à partir de Rouen, Chauny-Tergnier-La Fère ou les Ardennes), ainsi qu'à Tours, Romorantin et Vierzon dans le Centre. Il pèse par contre beaucoup plus dans tout l'ouest de la Basse Normandie, dans le nord de la Haute Normandie, dans le Santerre et l'Aisne en Picardie, dans une grande partie de la Champagne et dans l'Yonne. Il est ainsi à noter que, à l'exception de Verneuil-sur-Avre et de Bernay au nord et d'Aubigné au Sud, une large bande



couvrant le Centre et la frontière entre les deux Normandies (c'est à dire incluant la Beauce et le Perche) est caractérisée par un poids relativement faible de l'agroalimentaire: Cela peut éventuellement s'expliquer par le caractère moins industriel qu'agricole de la filière dans ces régions par opposition au nord et à l'est du bassin parisien, présents sur des secteurs où la transformation est plus importante.

De la même manière que peu de zones comptant beaucoup de salariés sont également spécialisés dans la filière agroalimentaire, peu le sont au sein même de la filière entre secteurs. Seules Créteil et Montreuil en Ile-de-France présentent une spécialisation nette, orientée pour Créteil vers la « fabrication de spiritueux » avec la société Pernod et pour Montreuil dans la « fabrication d'autres produits laitiers » avec la société Nestlé France. Dans l'ensemble des zones d'emploi du Bassin parisien, on note ainsi une grande variabilité de la spécialisation des zones d'emplois. Certaines zones peu présentes sur la filière sont naturellement très spécialisées (Châteauroux, Bernay, Lillebonne, Montereau, Roissy et Lagny-sur-Marne), mais c'est également le fait de zones dans lesquelles l'emploi agroalimentaire représente une part non négligeable de l'emploi total

Spécialisation des zones d'emploi de la filière agroalimentaire en Nef 700



Les zones les plus importantes de ce point de vue sont les zones de Sarthe Nord et Sud et celle de Flers-Coutance qui font apparaître à la fois une très forte proportion de leur emploi local dans l'agroalimentaire et doublent cette spécialisation de leur économie locale d'une spécialisation plus fine encore : au sein de la filière, elles sont parmi les zones dont l'emploi est le plus spécialisé. Cette forte spécialisation intra-filière est également observée dans des zones



comme le Santerre Oise en Picardie, la Vallée de la Bresle, le pays de Bray et Verneuil-sur-Avre en Haute-Normandie ou encore Sens, Joigny et Avallon dans l'Yonne. Ces zones sont également caractérisées par une spécialisation notable dans l'agroalimentaire mais elle n'atteint pas les niveaux observés dans les trois premières.

Symétriquement, si le poids de la filière dans le Santerre-Somme et à Fécamp est aussi élevée que dans la Sarthe ou à Coutances, cela se traduit par une spécialisation plus faible au sein même de la filière que dans l'ensemble des zones évoquées jusqu'à présent. L'emploi agroalimentaire est spécialisé, mais sensiblement moins. Il l'est toutefois autant que dans les zones de Marne moyenne, Reims, en Champagne, Thiérache, Soissons, Château-Thierry dans l'Aisne, Pont-Audemer en Haute Normandie, Vire et ? en Basse Normandie, Aubigné dans le Centre.

Approches partielles

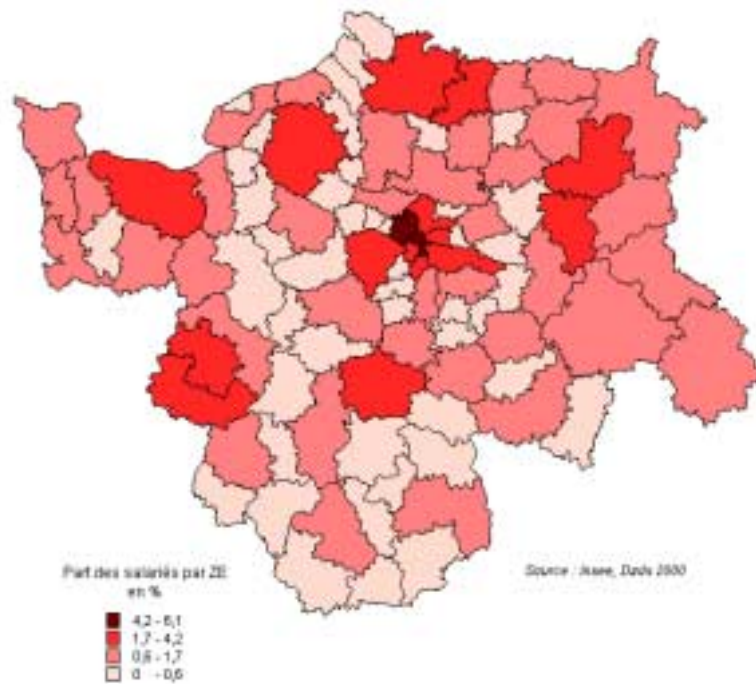
Les notions de d'amont ou d'aval ayant peu de pertinence dans une filière dont on a vu que la répartition spatiale était surtout caractérisée par des spécialisations par produits, l'objet de cette seconde partie est de décliner des parties plus ou moins spécifiques de la filière telle qu'elle a été précédemment définie. Après un zoom plus précis sur la partie agroalimentaire de la filière, deux activités seront approfondies, le sucre et le lait.

Les activités 'hors détail' de la filière

Afin de mieux comprendre la spécialisation du Bassin parisien dans cette filière, les activités de commerce de détail, qui correspondent plus à une logique de couverture de la population qu'à une logique productive ont été supprimées. Certaines activités non industrielles de l'agroalimentaire ont également été ôtées. Ainsi, la « charcuterie » (151F), la « cuisson de produits de boulangerie » (158B), la « boulangerie et boulangerie-pâtisserie » (158C) et la « pâtisserie » (158D) qui associent caractère artisanal et vente au détail ne présentent pas d'intérêt majeur dans la perspective de la filière industrielle. Ces activités sont d'ailleurs constituées par des établissements de très petite taille, en moyenne 3 salariés par établissement. Ils représentent 22 757 établissements soit 55,7% des établissements de la filière agroalimentaire et 72 966 salariés soit 23,4% des effectifs de l'agroalimentaire. La nouvelle base d'étude retenue (qui comporte toujours les activités de commerce de gros ou les activités de fabrication mécanique et chimique) est constituée de 75 activités.

La filière ainsi définie emploie 239 200 personnes dans 18 095 établissements, soit en moyenne 13 salariés par établissement. Les zones les plus importantes en volumes de salariés restent les mêmes. Toutefois, la principale zone d'emploi devient Nanterre avec 6% des salariés de la filière industrielle soit 14 400 personnes, tandis que Paris chute de 8,6% à 5,1% des salariés. La capitale emploie tout de même encore 12 300 personnes une fois enlevés les activités de détail.



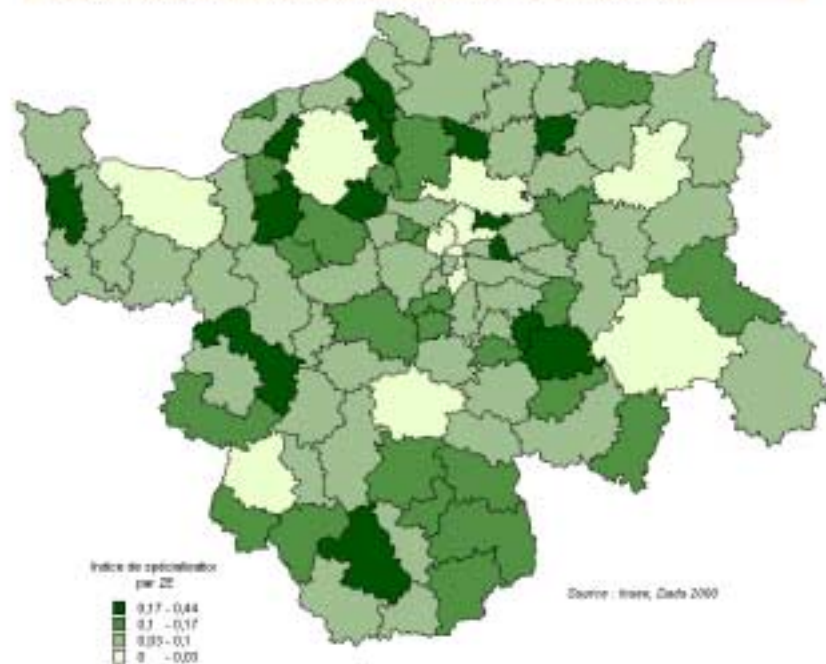


Dans cette filière industrielle, une zone apparaît de manière plus prononcée que dans la filière globale, celle du Santerre-Somme qui emploie 4 200 personnes soit 1,7% des effectifs de la filière industrielle du Bassin parisien. Toutes les autres zones restent sensiblement aux mêmes places, et les zones métropolitaines dominent donc toujours l'emploi de la filière.

Toutefois, après ce découpage de la filière, la spécialisation des zones d'emploi est plus marquée et de manière globale, le degré de spécialisation est plus élevé.



Spécialisation des ZE de la filière industrielle agroalimentaire



Ainsi, on retrouve pratiquement les mêmes zones d'emploi spécialisées même si quelques réajustements se produisent. Certaines zones très spécialisées le deviennent relativement moins comme la Sarthe-Sud, Verneuil-sur-Avre, Joigny et Avallon. Dans ces zones, l'indice de spécialisation augmente moins vite du fait de la restriction de champ que l'indice de spécialisation moyen. Si elles ne sont pas moins spécialisées dans l'absolu, elles le sont relativement à ce qui se produit dans d'autres zones. En effet, certaines qui n'étaient pas fortement spécialisées le sont beaucoup plus. La zone de Chauny-Tergnier-la Fère est passée d'un indice de spécialisation de 0,08 et à 0,27 et celle de Vernon de 0,1 à 0,17. Un découpage plus industriel a permis de mettre en valeur dans ces deux zones une spécialisation dans la filière industrielle agroalimentaire auparavant masquée par les activités de détails. Néanmoins, ces réajustements importants témoignent à la fois de la spécialisation de la zone et de la faible importance de l'agroalimentaire qui peut y être constatée : Vernon est ainsi spécialisée dans la « fabrication d'emballages plastiques » et Chauny-Tergnier dans la « fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire ».

Les industries agroalimentaires: le coeur de la filière

Les activités des industries agroalimentaires vont de la production de viandes de boucherie à celle de boissons rafraîchissantes y compris les industries du tabac. Ne font pas partie des industries agroalimentaires les activités non industrielles, donc, comme la « charcuterie » (151F), la « cuisson de produits de boulangerie » (158B), la « boulangerie et boulangerie-pâtisserie » (158C) et la « pâtisserie » (158D) qui sont des activités dites artisanales. Ces industries sont constituées d'environ la moitié des activités de la filière selon la Naf 700,



à l'intersection de l'IAA et des activités 'hors détail' telles qu'elles étaient définies ci-dessus. Cela représente donc 42 activités 75 (ou 87 si l'on considère la filière dans sa définition initiale). Elles pourraient caractériser le cœur de la filière.

Avec 101 000 salariés et 2 512 établissements, ces activités représentent 32,4% des effectifs de la filière globale et seulement 6,2% des établissements. Avec en moyenne 40 salariés par établissement, il s'agit d'un secteur où l'emploi est relativement concentré. Dans les différentes activités de ce secteur, on compte d'ailleurs en moyenne 63% des salariés dans les quatre plus grands établissements de l'activité.

Répartition des secteurs des industries de l'agroalimentaire

Activités	Etab.	Part des étab. (%)	Salariés	Part des salariés (%)
Production de viandes de boucherie	215	8,6	10 656	10,5
Préparation industrielle de produits à base de viande	289	11,5	9 370	9,3
Fabrication industrielle de pain	159	6,3	6 334	6,3
Fabrication de lait liquide	54	2,1	6 298	6,2
Fabrication de fromages	116	4,6	6 284	6,2
Champagnisation	197	7,8	5 443	5,4
Fabrication de sucre	39	1,6	5 199	5,1
Production de viandes de volailles	59	2,3	5 080	5,0
Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie	86	3,4	4 821	4,8
Chocolaterie, confiserie	164	6,5	4 173	4,1
Industries alimentaires n.c.a.	95	3,8	3 702	3,7
Fabrication d'aliments pour animaux de la ferme	134	5,3	2 994	3,0
Fabrication d'autres produits laitiers	17	0,7	2 854	2,8
Transformation et conservation de légumes	45	1,8	2 708	2,7
Industrie du poisson	60	2,4	2 658	2,6
Fabrication de glaces et sorbets	46	1,8	2 535	2,5
Meunerie	111	4,4	1 930	1,9
Production de boissons rafraîchissantes	23	0,9	1 898	1,9
Fabrication de spiritueux	18	0,7	1 834	1,8
Transformation du thé et du café	143	5,7	1 676	1,7
Transformation et conservation de pommes	14	0,6	1 250	1,2
Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	16	0,6	980	1,0
Fabrication de pâtes alimentaires	32	1,3	976	1,0
Fabrication d'huiles et graisses raffinées	6	0,2	927	0,9
Transformation et conservation de fruits	27	1,1	918	0,9
Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant	39	1,6	907	0,9
Industrie des eaux de table	16	0,6	758	0,8
Fabrication de beurre	5	0,2	704	0,7
Industrie du tabac	11	0,4	682	0,7
Fabrication de produits amylacés	6	0,2	600	0,6
Préparation de jus de fruits et légumes	14	0,6	577	0,6
Fabrication de condiments et assaisonnements	21	0,8	520	0,5
Brasserie	13	0,5	433	0,4
Cidrie	28	1,1	378	0,4
Production d'eaux de vie naturelles	32	1,3	375	0,4
Autres activités de travail des grains	12	0,5	315	0,3
Malterie	9	0,4	292	0,3
Fabrication d'huiles et graisses brutes	14	0,6	291	0,3
Vinification	112	4,5	284	0,3
Fabrication de margarine	2	0,1	256	0,3
Production d'alcool éthylique de ferment	12	0,5	163	0,2
Production d'autres boissons fermentées	1	0,0	1	0,0
TOTAL	2 512	100,0	101 034	100,0

Source : Insee, Dads 2000

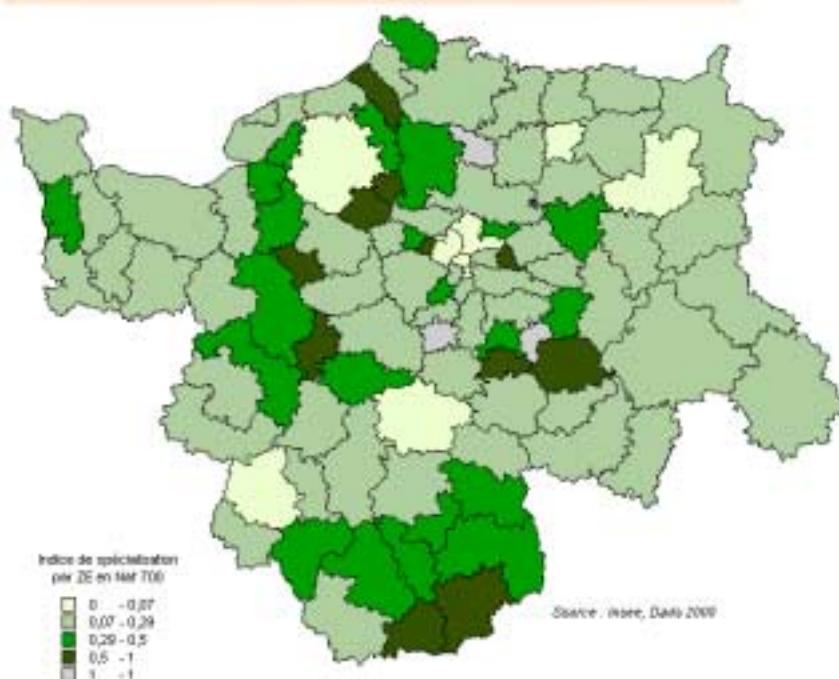
Les activités les plus importantes sont la « production de viandes de boucherie » (10,5% des salariés et 8,6% des établissements) ainsi que la « préparation industrielle à base de viande » (9,3% des salariés et 11,5% des établissements). La production de viandes se situant essentiellement dans la zone de Sarthe-Nord dans les Pays de la Loire. C'est une des rares activités à gagner des emplois entre 1993 et 2000. La préparation industrielle à base de viande est concentrée dans la zone d'emploi voisine, Le Mans. La troisième



activité en terme de salariés est la « fabrication industrielle de pain » présente principalement à Châteauroux.

Du point de vue du nombre d'établissements, la troisième activité est la « champagnisation », essentiellement concentrée à Epernay. Il s'agit également de la deuxième activité la plus concentrée parmi les industries de l'agroalimentaire du Bassin parisien après la fabrication d'huiles et graisses raffinées. Cette dernière activité, des huiles et graisses raffinées, se caractérise par une taille moyenne d'établissement qui s'élève à 155 salariés. Elle n'est toutefois pas la plus intensivement puisque l'on compte jusqu'à 168 employés par établissements dans la « fabrication de produits laitiers ». A noter que les secteurs du lait au sens large et du sucre sont constitués en moyenne de grands établissements (nous reviendrons sur ceux-la plus loin).

Agglomérations spécialisées dans les industries agroalimentaires



Lorsque l'on considère comment ces activités se ventilent au sein des zones du Bassin parisien, on obtient un profil légèrement différent de celui que révélaient les analyses sur la spécialisation précédentes. Trois zones présentent un caractère particulier dans la mesure où elles ne comptent qu'un établissement dans les IAA, Etampes et Montereau-Fault-Yonne dans la production de viandes, Santerre-Somme dans les aliments pour animaux de ferme. Ces zones étaient d'ailleurs déjà répertoriées comme très spécialisées lorsque l'on considérait l'ensemble de la filière. Sens, Verneuil-sur-Avre, la Vallée de la Bresle, Lagny-sur-Marne, présentent également un profil stable et restent très spécialisées.

Par contre, de nombreuses zones qui étaient spécialisées à l'échelle de la filière présentent des profils beaucoup plus diversifiés lorsque l'on se concentre uniquement sur les IAA. la présence sur deux activités d'IAA apparaît comme



une spécialisation lorsqu'on la considère du point de vue de la filière, apparaît comme une diversification lorsque l'on se restreint à la partie industrielle des IAA. C'est le cas de la Sarthe-Sud, de Joigny ou Avallon et dans une moindre mesure de Flers-Coutances, de la Sarthe Nord, de Bernay, du Pays de Bray, de Châteauroux. De très spécialisées, ces zones ne sont plus que spécialisées, les trois premières n'étant même plus spécialisées relativement à la moyenne observée. De la même manière, le Santerre-Somme, Abbeville, Soissons et la Thiérache en Picardie, Reims et Chalons en Champagne, ou Chartres et Evreux dans le Centre étaient spécialisées et rentrent dans la moyenne.

A l'inverse, des zones comme celles situées au sud du Centre, ou comme Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Vernon ou Gisors présentent des profils bien plus spécialisés que lorsque l'on considère l'ensemble de la filière.

Le sucre

La « fabrication de sucre » emploie 5 199 personnes dans 38 établissements. Ce n'est pas une activité créatrice d'emploi puisqu'elle a perdu 11,1% de ses effectifs soit 730 salariés entre 1993 et 2000. Cette activité se caractérise par une taille moyenne par établissement parmi les plus élevées, de 137 salariés. Cette concentration dans les établissements nourrit une concentration de l'emploi en quelques endroits sans pour autant entraîner de dynamiques locales très fortes: la prise en compte de la taille des établissements contribue à diminuer l'indice de concentration et à le rendre négatif.

Par ailleurs, ces établissements appartiennent principalement à deux grands groupes qui dominent l'activité de la fabrication de sucre : Saint-Louis Sucre avec au total 1 500 salariés dans le Bassin parisien et Eridania Beghin-Say avec près de 1 000 salariés.

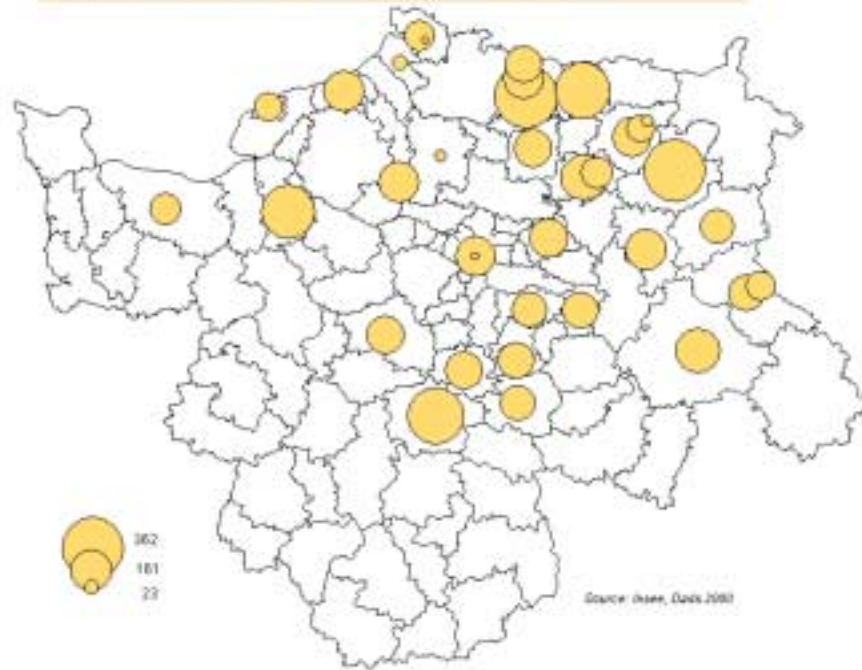
Activité	ZE principale	Etabl.	Salariés	Coef. de concentr.	Indice de concentr.	Indice de concentr. dans la filière
Fabrication de sucre	Santerre-Somme	38	5199	0,037	-0,039	0,002

Source : Insee, Dads 2000

La Picardie avec 1 791 salariés et la Champagne-Ardenne avec 1 239 salariés ont un poids important dans cette activité. Mais plus précisément, deux zones d'emploi se démarquent : le Santerre-Somme en Picardie représente 13% des salariés de l'activité soit 670 personnes, ainsi que Reims en Champagne-Ardenne avec 540 salariés soit 10,4%.



Fabrication de sucre: répartition des salariés par établissement



Ces deux zones d'emploi, importantes dans le Bassin parisien, ont perdu des emplois entre 1993 et 2000 même si elles ont moins perdu que la moyenne. Des deux, la zone d'emploi de Reims est celle qui a subi la perte d'emploi la plus élevée avec 7,6% de ses salariés en 7 ans soit 61 personnes de moins, ce qui représente 8,3% des effectifs perdus dans la « fabrication de sucre » du Bassin parisien. La zone du Santerre-Somme a, elle aussi, diminué ses effectifs de 7,4% en 7 ans, soit 45 personnes ce qui représente 6,1% des pertes du Bassin parisien.

En dehors de Paris et de la Marne moyenne, les seules zones d'emplois à compter plusieurs établissements sont en Picardie (Abbeville, Santerre-Somme, Soissons et Laon) les plus gros établissements étant situés dans le Santerre-Somme, à Reims et Saint-Quentin ainsi qu'à Orléans, un établissement de taille significative étant également implanté dans la zone de Bernay.

Le lait

A la différence du sucre qui ne recoupe qu'une seule activité, les activités liées au lait constituent une sous-filière avec la « fabrication de lait liquide » ou la « fabrication de beurre » mais aussi les « commerces de gros et de détail de produits laitiers », etc. Cette filière du lait emploie 23 100 salariés dans 737 établissements. Ces activités représentent 7,4% des salariés de la filière. Dans cette sous-filière, la taille moyenne des établissements est de 31 salariés mais certaines activités sont beaucoup plus fortement utilisatrices de salariés. Avec 168 salariés en moyenne par établissement, la « fabrication d'autres produits laitiers » est l'activité dont la taille moyenne est la plus élevée, suivie de la « fabrication de beurre » avec 141 salariés en moyenne par unité et de la « fabrication de lait liquide » avec 117 personnes par établissement. Mais cette filière du lait n'est composée que de 6 très grands établissements, c'est à dire



d'une taille supérieure à 500 salariés, qui emploient 23,2% des salariés de la filière du lait. Deux de ces très grands établissements se retrouvent dans la « fabrication de fromages », deux dans celle de glaces, un dans celle de lait liquide et un dans la « fabrication d'autres produits laitiers ». Ceux-ci sont associés à de grandes marques comme Nestlé, Miko, Hubert ou Senoble. Le plus grand établissement est celui de Nestlé France dans la zone d'emploi de Montreuil, qui compte près de 1 300 salariés dans la fabrication d'autres produits laitiers.

Activités	Etab.	Salariés	Part des sal. (%)	Taille moyenne des étab.
Fabrication de lait liquide et de produits laitiers	54	6 298	27,3	116,6
Fabrication de fromages	116	6 284	27,2	54,2
Fabrication d'autres produits laitiers	17	2 854	12,4	167,9
Fabrication de glaces et sorbets	46	2 535	11,0	55,1
Fabrication de beurre	5	704	3,0	140,8
Commerce de gros de produits laitiers	228	3 848	16,7	16,9
Commerce de détail de produits laitiers	271	580	2,5	2,1
TOTAL	737	23 103	100,0	31,3

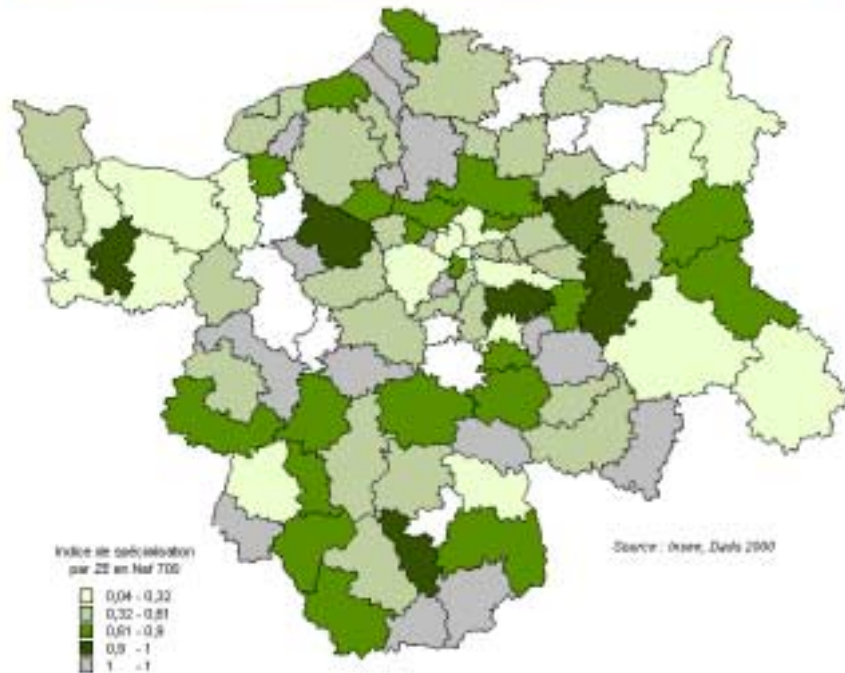
Source : Insee, Dads 2000

Les activités les plus importantes sont donc la « fabrication de lait liquide » et la « fabrication de fromages » qui représentent chacune plus de 27% des salariés de cette sous-filière soit au total 54,5%. La « fabrication de lait liquide » est située en premier lieu dans la zone d'emploi de Sens dans l'Yonne. Elle a perdu 6,1% de ses effectifs entre 1993 et 2000. La « fabrication de fromages » est principalement située dans la zone de la Haute vallée de la Marne dans la Champagne-Ardenne et n'a pas été dynamique puisqu'en 7 ans elle a perdu 3 300 emplois soit moins 32,3% de ses salariés.

Enfin, la troisième activité la plus importante est le « commerce de gros de produits laitiers » avec 16,7% des salariés et 31% des établissements liés au secteur du lait. Elle est établie en premier lieu dans la zone de Vitry-sur-Seine en Ile-de-France et a diminué ses effectifs entre 1993 et 2000 de 31,4% soit 1 900 salariés de moins en 7 ans. Ainsi les activités les plus importants dans ce domaine ne sont pas en croissance en terme d'emplois.



Agglomérations spécialisées dans la sous-filière du lait



A la différence de ce que l'on a constaté sur l'ensemble des analyses précédentes, les établissements de la filière laitière ne sont pas concentrés dans un nombre restreint de zones d'emploi du Bassin parisien et auraient plutôt tendance à se répartir de manière parfaitement uniforme. Cette dispersion se retrouve dans le niveau de spécialisation des différentes zones.

De nombreuses zones d'emploi ne comptent ainsi qu'un seul établissement. Ces zones (en grisé sur la carte) sont réparties de manière assez aléatoire dans le bassin parisien. Ces zones ne peuvent être étudiées pour leur hyper spécialisation dans la sous-filière du lait dans la mesure où elles ont beau être importantes, leur poids n'est dû qu'à la présence d'un seul établissement. A noter ainsi que Beauvais qui fait partie des zones hyper spécialisées est la troisième zone d'emploi la plus importante en effectifs salariés de cette sous-filière du lait. Elle représente 4,7% des salariés du lait du Bassin parisien du fait de son activité dans les glaces et sorbets. Mais au total, seules six zones n'ont aucun établissement répertorié dans cette filière lait : Santerre-Somme, le Laonnois, Vierzon, Pithiviers, Bernay ou encore Nogent-le-Rotrou.

Les zones d'emploi fortement spécialisées dans la filière du lait ne sont qu'au nombre de six et sont présentes dans chacune des régions du Bassin parisien : Evreux, Issoudun, Château-Thierry, Melun, Sud-Ouest Champenois, Vire. La spécialisation assez forte de ces zones est due à leur spécialisation dans une seule activité propre au lait (fromage, lait liquide etc.) et d'un établissement de commerce de détail de produits laitiers. Seule la zone de Vire se démarque avec une spécialisation dans la « fabrication de fromages », dans le commerce de détail mais aussi dans le commerce de gros de produit laitiers.



Certaines zones se détachent des autres du fait de leur nombre de salariés dans cette sous-filière et à la fois du fait de leur spécialisation marquée. La zone d'emploi de Montreuil, avec 7,3% des salariés, est la première zone d'emploi en effectifs dans la sous-filière du lait du Bassin parisien. Elle est spécialisée dans la « fabrication de lait liquide » avec comme grande enseigne Nestlé France et dans le « commerce de gros de produits laitiers » avec Matines qui sont deux activités importantes du Bassin parisien de cette sous-filière. La zone de Beauvais étant troisième, la Sarthe Sud se situe au 4ème rang des zones d'emploi en effectifs, avec 4,2% des salariés du lait du Bassin parisien, et a une spécialisation assez marquée dans la « fabrication de fromages », dans la « fabrication de lait liquide » mais aussi dans le « commerce de gros de produits laitiers ». Toutes les activités les plus importantes du lait sont présentes dans cette zone, ce qui en fait une zone importante pour ce secteur dans le Bassin parisien.

Conclusion

A nouveau, cette filière étant essentiellement composée de multiples sous-filières n'ayant pas forcément beaucoup à voir les unes avec les autres il n'est pas possible d'embrasser l'ensemble des zones d'emploi dans une simple typologie. Ce d'autant plus que la majorité des zones sont spécialisées sur des activités à chaque fois différentes et que la quasi-totalité des zones pourraient ainsi être mentionnées soit pour leur poids, soit pour leur spécialisation locale. Quelques zones, d'ailleurs mentionnées à plusieurs reprises dans cette étude, ont tout de même été retenues soit parce qu'elles sont à la fois très importantes ou spécialisées sur plusieurs activités (Phare) soit parce qu'elles sont fortement spécialisées (Spécialisées) soit parce que du fait de leur importance et de leur diversification elles peuvent être des zones relais sur une grande quantité de secteurs. Mais encore une fois l'originalité de la filière est que toutes les sous filière sont fortement spécifiques et ont des implantations territoriales particulières.

les zones "phares"

Sept zones se détachent particulièrement parce qu'elles pèsent beaucoup dans l'emploi du bassin parisien et parce qu'elles ne sont pas particulièrement spécialisées dans une sous partie de la filière agroalimentaire, même si certaines ne sont pas spécialement orientées vers celle-ci. C'est le cas, par exemple, des zones métropolitaines de Paris, Nanterre, Rouen, Caen ou Reims, tandis que deux zones plus rurales se distinguent, le Santerre-Somme et la Sarthe-Sud. Les autres zones rurales, ainsi que cela a été dit sont généralement beaucoup plus spécialisées et nous reviendrons sur elles ultérieurement.

Paris pèse énormément du fait de son importance dans les activités de commerce et distribution. Que ce soit dans le commerce au détail ou le commerce de gros, la zone d'emploi pèse régulièrement plus de 12% de l'emploi du Bassin parisien. Elle représente ainsi 68% des emplois dans le commerce de détail de boissons, 54% des emplois dans le commerce de détail



alimentaires spécialisés et plus de 40% pour alimentation générale, les produits frais ou le commerce de détail de pain (ainsi que 17% des boulangeries). Elle représente aussi 48% des emplois dans le commerce de gros spécialisé dans le sucre, le chocolat et les confiseries. Même si c'est souvent à titre anecdotique, elle est présente sur la majorité des activités. Or du fait de son poids, une présence même infime représente déjà un nombre d'emplois et une activité importants : Paris ne pèse moins de 1% de l'emploi du bassin parisien que dans 11 activités (sur 87). Les zones d'emplois dont Paris est la plus proche en terme de structure d'emploi sont Poissy, Mantes et Boulogne, dans lesquelles la distribution est prédominante.

Nanterre présente quant à elle un profil plus diversifié mêlant commerce de gros et fabrication. Les deux activités situées dans la zone d'emploi qui pèsent le plus dans le Bassin parisien sont la fabrication de margarine et la fabrication d'huile et graisses raffinées, suivies des activités de brasserie, du commerce de gros de produits chimiques, puis de la fabrication de produits agrochimiques. Dans toutes ces activités, la zone d'emploi pèse plus du tiers de l'emploi du bassin parisien. Les zones d'emploi dont Nanterre se rapproche le plus sont Montreuil, Versailles et Saint-Denis, qui associent une part importante d'emplois dans la distribution et un poids également non négligeable de quelques activités ciblées de fabrication.

Rouen, assez paradoxalement pour une grande ville, n'est pas d'abord caractérisée par ses emplois de commerce mais plutôt par ses activités industrielles. Si les activités tertiaires sont les plus importantes de la zones, la fabrication de produits azotés et d'engrais ou la fabrication d'emballages pèsent toutes deux plus de 500 employés. C'est d'ailleurs la fabrication d'engrais, la fabrication d'huiles et de graisses brutes, la transformation du thé et du café, la chocolaterie et confiserie ainsi que la fabrication de produits agrochimiques et la cuisson de produits de boulangerie pour lesquels la zone pèse le plus dans le Bassin parisien (chaque fois plus de 10%). Ainsi, Rouen se rapproche plus de zones agro-industrielles comme Sud Oise, Le Havre ou encore Tours que de zones rurales ou de zones urbaines au sens strict.

Caen est une zone d'emploi importante pour deux raisons: c'est une grande ville et elle dispose d'une activité commerciale importante, tant dans le commerce de détail que dans le commerce de gros mais elle est également présente de manière massive sur une partie de la filière. La zone compte 800 emplois dans la production de viandes de boucherie, 486 dans la préparation industrielle de produits à base de viande, 420 dans la préparation de lait liquide et de produits frais et près de 400 dans la fabrication d'autres produits laitiers: Pour nombre de ces activités, la zone a un poids important dans le Bassin parisien, qui oscille entre 5 et 10%. Mais seule la fabrication d'autres produits laitiers dépasse le seuil de 10% qui est également franchi par le commerce de gros de poissons et crustacés (16% des emplois du Bassin parisien sont dans la zone d'emploi), la fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques (15%), la fabrication de pâtes alimentaires (15%) ou l'industrie du poisson (12%). A cheval sur



plusieurs filières, la zone se rapproche de zones très diverses comme Lisieux, géographiquement voisine, mais aussi Orléans, Auxerre ou Tours.

De même que Caen, Reims est une zone d'emploi importante à la fois pour sa place dans la distribution et pour son importance dans quelques sous-parties de la filière. Reims est en effet présente sur l'activité de Champagnisation, la fabrication de sucre ou la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. La zone pèse ainsi plus de 10% de l'emploi du bassin parisien dans la champagnisation mais aussi la fabrication de produits amyliacés, la fabrication de condiments, la malterie, la vinification et la fabrication de sucre... Elle est structurellement plus proche de zones voisines que sont Epernay et Troyes.

La zone du Santerre-Somme est une des deux zones 'phares' rurales. Cela est dû à son poids intrinsèque mais aussi au fait qu'elle est présente sur plusieurs activités différentes. Faiblement représentée dans la distribution, la zone se caractérise par son activité de fabrication et transformation: transformation et conservation des pommes de terre (41% des emplois du Bassin parisien), transformation et conservation de légumes (39% des emplois du Bassin parisien), Industries alimentaires n.c.a (13%) ou fabrication de sucre (12%)... En conséquence, la zone n'est pas fortement spécialisée: elle compte 1200 emplois dans la transformation de légumes, 750 dans la fabrication du sucre et la transformation de pommes de terres, et le total cumulé des emplois de commerce de gros (inter-industriel et produits agricoles) atteint lui aussi 600 emplois. Néanmoins, la zone est spécifique et sa structure industrielle est beaucoup plus éloignée de celle de ses plus proches voisines qui sont aussi voisines territorialement parlant (Soissons, Laonnois, Saint Quentin). Elle s'écarte autant du profil moyen que la plupart des zones spécialisées soit plus que les autres zones phares.

Autre zone rurale, la Sarthe-Sud est présente sur plusieurs activités différentes, relevant de sous-filières distinctes. La principale activité de la zone reste la production de viande, que ce soit des volailles (2000 emplois) ou de la boucherie (780 emplois), ainsi que les activités dérivées de fabrication de fromages (690 emplois), de fabrication de produits laitiers (180 emplois) ou la préparation de produits à base de viandes (180 emplois). Mais si ces activités sont spécifiques de la zone qui représente respectivement 40%, 8% et 10% des emplois du Bassin parisien dans ces domaines, elles ne recouvrent pas toute la spécificité de la Sarthe-Sud qui est aussi présente dans les activités de transformation et conservation des fruits (5%). Ainsi, à la manière du Santerre-Somme la zone est plus spécialisée que les autres zones phares mais reste présente de manière significative sur plusieurs activités différentes. Elle est proche des zones de Flers et Vendôme.

les zones "spécialisées"

Ces zones sont moins importantes dans le bassin parisien lorsque l'on considère leur emploi total, cependant elles sont massivement présentes sur une ou deux activités spécifiques. L'organisation territoriale de l'agroalimentaire débouchant sur un espace spécialisé, il est plus difficile de trouver des zones non



spécialisées que des zones spécialisées. Les neufs qui ont été sélectionnées l'ont été sur la base à la fois de l'importance de la spécialisation et aussi sur l'importance des emplois en jeu localement. Ces zones sont très spécifiques lorsqu'on les compare à la structure d'ensemble du Bassin parisien.

Il s'agit de Coutances (Production de viandes de Boucherie, proche de la Sarthe-Nord par sa structure), de la Sarthe-Nord (Production de viandes de boucherie mais aussi préparations industrielles à base de viande qui est proche de Roissy, Joigny et Mortagne au Perche ainsi que de Coutances), de Verneuil-sur-Avre (Fabrication d'emballages en matières plastiques, proche de Chartres, Vernon et Châlons), de Fécamp (Industrie du poisson, proche de Caen, LeHavre et Dieppe), de la Vallée de la Bresle (Fabrication d'emballages industriels et préparations industrielles à base de viande, proche du Santerre-Oise, de Chartres, de Romorantin ou de Châlons), du Pays de Bray (fabrication de lait liquide et de produits frais, proche de Sens et Issoudun), du Santerre-Oise (Fabrication d'emballages en matières plastiques, proche de Châlons, Chartres et Coulommiers), de Beauvais (fabrication de glaces et sorbets, proche de la Marne moyenne, de Montereau, d'Argentan-Alençon, d'Orléans), d'Epernay (Champagnisation, proche de Reims) et de Sens (Fabrication de lait et de produits frais et essentiellement proche du Pays-de-Bray).

les zones "d'appuis"

Ces zones sont des zones qui sont apparues plusieurs fois au cours de l'étude, elles sont généralement présentes sur quelques secteurs différents et ont un stock d'emploi dans la filière non négligeable sans toutefois figurer au premier plan sur une quelconque sous-partie de l'ensemble. Ce sont des zones à considérer de manière privilégiées pour leur diversité, il s'agit de Montreuil, Créteil, Versailles, Orléans, Amiens, Le Mans et Châlons. Par définition, il est délicat de les décrire précisément en quelques lignes dans la mesure où elles sont présentes sur de nombreux secteurs parfois assez différents les uns des autres.



Phare	Moyenne				
Paris	0,64	Poissy : 0,39	Mantes : 0,40	Boulogne : 0,41	Nanterre : 0,45
Nanterre	0,64	Montreuil : 0,38	Versailles : 0,43	Saint-Denis : 0,43	Boulogne : 0,45
Rouen	0,58	Tours : 0,35	Sud Oise : 0,40	Le Havre : 0,40	Dreux : 0,41
Reims	0,66	Epernay : 0,46	Troyes : 0,50	Chartres : 0,53	St-Quentin : 0,54
Caen-Bayeux	0,60	Lisieux : 0,41	Orléans : 0,44	Auxerre : 0,44	Tours : 0,45
Santerre-Somme	0,77	Soissons : 0,51	Laonnois : 0,56	St-Quentin : 0,57	Bernay : 0,61
Sarthe Sud	0,74	Flers : 0,40	Vendôme : 0,41	Aubigny : 0,50	Avranches : 0,51

Spécialisées					
Sens	0,66	Pays-de-Bray : 0,29	Auxerre : 0,50	Montargis : 0,52	Rouen : 0,52
Coutances	0,70	Sarthe Nord : 0,50	Joigny : 0,51	Avranches : 0,52	Roissy : 0,52
Vallee-de-la-B.	0,67	Santerre-Oise : 0,42	Chartres : 0,43	Romorantin : 0,45	Châlons : 0,46
Epernay	0,78	Reims : 0,46	Troyes : 0,67	Château-Th : 0,70	Auxerre : 0,70
Fécamp	0,75	Caen-Bayeux : 0,61	Le Havre : 0,62	Dieppe : 0,64	Troyes : 0,65
Pays-de-Bray	0,72	Sens : 0,29	Issoudun : 0,53	Montargis : 0,56	Auxerre : 0,60
Beauvais	0,68	Marne moy. : 0,44	Montereau : 0,45	Alencon-Arg. : 0,49	Orléans : 0,49
Santerre-Oise	0,65	Châlons : 0,37	Chartres : 0,40	Coulommiers : 0,41	Vallee-la-B. : 0,42
Verneuil-sur-A.	0,71	Chartres : 0,41	Vernon : 0,42	Châlons : 0,46	Romorantin : 0,49
Sarthe Nord	0,73	Roissy : 0,39	Joigny : 0,42	Mortagne : 0,43	Coutances : 0,50

Appoint					
Versailles	0,60	Saint-Denis : 0,41	Cergy : 0,42	Rouen : 0,43	Nanterre : 0,43
Créteil	0,65	Saint-Denis : 0,41	Boulogne : 0,43	Montreuil : 0,46	Nanterre : 0,46
Montreuil	0,64	Nanterre : 0,38	Saint-Denis : 0,38	Versailles : 0,45	Paris : 0,46
Orléans	0,59	Mortagne : 0,43	Troyes : 0,44	Caen-Bayeux : 0,44	Rouen : 0,45
Amiens	0,57	Mortagne : 0,37	Blois : 0,41	Sud Oise : 0,41	Romorantin : 0,42
Le Mans	0,62	Amiens : 0,47	Cergy : 0,48	Troyes : 0,48	Lisieux : 0,48
Châlons-s-Marne	0,64	Chartres : 0,32	Santerre-Oise : 0,37	Pont-Audemer : 0,46	Verneuil-s-A. : 0,46

